

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



25100042

Original déposé le

16 JUL. 2025

au Greffe du Tribunal
de Commerce de Namur - division Namur
Greffier

N° d'entreprise : **0477 506 749**

Nom

(en entier) : **ART & WOOD**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Charleroi, 784 à 5020 Malonne**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
TENUE CE 30 06 25 AU SIEGE

Objet de l'acte du jour :

Démission et nomination du mandat d'administrateur de la société.

Sont présents : Busschaert Nicolas , Nazé Edwige, Gaetan Warin et Cambier Olivier
(administrateurs)

Démission d'un administrateur

L'assemblée générale prends acte de la démission de Mr Cambier Olivier de son mandat d'administrateur.

Cette démission prend effet au 25 06 25, son mandat prend fin à la même date.

Les société BCT Management TVA BE1022.807.095 (représenté par Nicolas Busschaert) et EG Carrosserie TVA BE0669.907.635 (représenté par Nazé Edwige et Warin Gaetan) deviennent les administrateurs de la société

Cette décision est prise à l'unanimité des voix

L'assemblée générale donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprise afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge de la présente décision, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture du présent procès-verbal.

Aline JOSIS,
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/08/2025 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)